



PROGRAMME

# LA LIBERTÉ

POUR TOUS, PARTOUT, ET TOUT DE SUITE







1. Défense absolue  
des droits naturels

# 1. Défense absolue des droits naturels

De par sa seule existence en tant qu'être humain, l'individu jouit de droits qui lui sont naturels et inaliénables. Le progrès et le développement d'une société humaine se mesurent au respect accordé à ces droits. Sans cesse, ceux-ci sont menacés par la recherche du pouvoir et des bénéfices indus que procurent la tyrannie du groupe, l'usage de la force, l'empilement des privilèges, la soumission de la loi aux pulsions irrationnelles. Le Parti Libertarien s'engage à défendre, de façon absolue et inconditionnelle, les droits naturels et les libertés individuelles.

Nous faisons nôtre l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 :

*« Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'Homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression ».*

- Renforcer la garantie constitutionnelle des droits naturels de l'individu : liberté, propriété, sécurité, résistance à l'oppression.
- Mener une politique internationale destinée à améliorer la prise en compte des droits naturels dans l'ordre international.
- Eliminer de la constitution et des accords internationaux les références aux droits créances et autres faux droits.
- Réprimer pénalement toutes les atteintes aux droits naturels, quels qu'en soient les auteurs, en ce compris les agents de l'administration publique et du gouvernement.
- Garantir à tous les niveaux la séparation des pouvoirs, la présomption d'innocence et les droits de la défense.
- Encourager partout le principe de subsidiarité.
- Encourager la concurrence fiscale en Belgique et en Europe.
- Défendre systématiquement le principe de responsabilité plutôt que le principe de précaution.





## 2. La Liberté

1. Garantir la liberté de conscience (p. 7)
2. Défendre nos droits civils (p. 9)
3. Respecter la vie privée (p. 11)
4. Les vices ne sont pas des crimes (p. 13)
5. Mettre fin à l'ordre prohibitionniste (p. 15)
6. Des institutions légères au service du citoyen (p. 17)
7. Réduction et mise au pas de l'administration (p. 19)
8. Mobilité (p. 21)
9. Construire l'Europe par le bas (p. 23)
10. Libérer l'immigration (p. 25)
11. Enseignement (p. 27)
12. Propriété intellectuelle (p. 29)

# 2. La Liberté

## 1. Garantir la liberté de conscience

De tout temps, l'être humain a cherché le sens de sa vie, la source de la morale et le chemin du bonheur. Là réside sa spécificité d'être pensant et sa dignité d'homme. Quelles que soient les réponses apportées au fil des siècles, elles sont tellement fondamentales à chacun qu'elles ont suscité les plus grandes révoltes et les guerres les plus meurtrières.

La reconnaissance pour chacun de la liberté de conscience, du droit à exprimer sa foi et à pratiquer sa religion, a permis la pacification de l'Europe. Aujourd'hui, ces droits fondamentaux sont dangereusement remis en cause. Le Parti Libertarien veut rappeler que la paix civile découle toujours du respect de l'altérité et non de l'imposition d'un modèle dominant. Le seul modèle universel est celui qui permet la coexistence pacifique de toutes les opinions et religions : la liberté complète pour les individus et la neutralité absolue de l'Etat en ces matières.

- Achever la séparation de l'État et des religions.
- Neutralité absolue et absence d'intervention de l'État face à l'expression publique de la foi religieuse et des convictions philosophiques.
- Suppression de l'obligation des cours dits philosophiques (religion et morale laïque) dans l'enseignement.
- Fin de la reconnaissance des cultes privilégiés et de leur subvention publique.
- Garantir la liberté d'habillement et de port de signes religieux, ostentatoires ou non.
- Liberté des rites funéraires et d'inhumation privée.
- Suppression de la distinction entre religion et secte, abolition de la loi du 2 juin 1998.

## 2. Défendre nos droits civils

Sans cesse, l'État, le gouvernement et le pouvoir politique cherchent à étendre leur puissance au mépris des droits individuels. Le but de la loi et de la Constitution doit être de protéger les individus contre les vellétés de contrôle du pouvoir.

La réaffirmation et la défense des droits civils des citoyens constituent la colonne vertébrale de la liberté politique. Le Parti Libertarien s'engage en faveur des individus et contre la logique du pouvoir.

- Abolition de la carte d'identité.
- Suppression de la notion de domicile légal.
- Abaissement de la majorité civile à 16 ans.
- Liberté de circulation tant diurne que nocturne
- Inviolabilité des sources journalistiques.
- Fin des politiques de discriminations dites positives et suppression des quotas légaux.
- Garantir la liberté d'expression totale, à l'exclusion de l'organisation d'actions criminelles ou de l'incitation directe à commettre des crimes, racistes ou non.
- Supprimer les lois mémorielles et les délits d'opinion.
- Levée des censures préventives sur Internet. Politique de transparence de la Federal Computer Crime Unit.
- Privatisation et/ou démantèlement des médias actuellement dirigés par l'Etat (journaux, radios, télévisions) et autres structures d'endoctrinement politique.
- Autorisation pour les enfants de moins de 16 ans de fréquenter les salles de cinéma, sous la responsabilité de leurs parents. Abolition de la loi Vandervelde de 1920.

### 3. Respecter la vie privée

La société panoptique s'installe. Chacun se retrouve observé, fiché, surveillé, contrôlé. Les déplacements sont épiés, les conversations écoutées, les lettres ouvertes. Le soupçon règne en maître et le citoyen doit se plier à l'espionnage permanent de son gouvernement.

Le Parti Libertarien réaffirme le droit au secret, à l'intimité, au quant-à-soi. En l'absence d'une suspicion spécifique fondée sur des éléments factuels, aucun citoyen ne devrait se justifier de quoi que ce soit. L'exigence de transparence doit s'appliquer aux instances publiques, pas à la vie privée.

- Utilisation avec prudence et modération des méthodes de surveillance électronique, vidéosurveillance, collecte de données.
- En toute matière, maintien de la présomption d'innocence, nécessité d'indices avant l'utilisation des données, surveillance effective d'un juge impartial et indépendant dès le début de la procédure.
- Création d'un annuaire de la fonction publique reprenant la liste des bases de données existantes et la nature de leur contenu.
- Possibilité pour le citoyen d'avoir accès à l'ensemble des données le concernant sur simple demande.
- Refus de coopération avec les organisations d'espionnage international.
- Liberté d'usage des technologies de cryptographie.
- Instauration d'un secret bancaire strict et étendu.

## 4. Les vices ne sont pas des crimes

Chacun jouit de la pleine propriété de son corps et peut en user comme il l'entend, tant qu'il n'agresse personne d'autre. L'État n'a pas vocation à exercer une censure morale sur les comportements individuels. Chacun doit pouvoir mener les expériences qu'il désire pour trouver sa voie personnelle vers le bonheur sans que quiconque n'impose ses propres choix.

Le Parti Libertarien applique à la lettre et en toute matière le fameux dicton : “Vivre et laissez vivre”.

- Légalisation de la prostitution : décriminaliser l'embauche de personnes prostituées et légaliser les revenus afférents.
- Légaliser les maisons de prostitution : décriminaliser la vente, la location ou la mise à disposition aux fins de la prostitution de chambres ou de locaux.
- Autoriser la publicité de la prostitution, quel que soit le support ou le médium utilisé et légaliser le racolage, sous réserve d'absence de trouble à l'ordre public.
- Libéralisation du marché des jeux de hasard : fin du monopole de la Loterie Nationale, fin du système des licences, abolition de la loi du 7 mai 1999.
- Abandon des taxations punitives en matière de consommation (tabac, alcool, soda, etc.).
- Liberté du marketing pour le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu.
- Restauration du libre choix du propriétaire pour l'usage du tabac dans les lieux privés accessibles au public.
- Faire du mariage une institution privée gouvernée par la liberté contractuelle.
- Tolérance bienveillante envers les pratiques marginales : nudisme, libertinage, polyamour, culture underground, etc.

## 5. Mettre fin à l'ordre prohibitionniste

En plus d'être profondément immorale, la politique prohibitionniste est un échec sur toute la ligne. La drogue est accessible à tout le monde, son commerce enrichit les mafias internationales, l'absence de garantie sur sa qualité crée d'immenses problèmes sanitaires. Il est tout simplement incompréhensible que l'État s'acharne dans une politique aussi inefficace et générant tant d'effets pervers.

Le Parti Libertarien propose d'abandonner définitivement les vieux réflexes prohibitionnistes pour ouvrir les produits stupéfiants au droit du commerce ordinaire.

- Abrogation de la loi de 1921 sur le trafic des substances vénéneuses, soporifiques, stupéfiantes, psychotropes, désinfectantes ou antiseptiques.
- Libéralisation immédiate de la culture, de l'échange et de l'usage du cannabis.
- Encadrement légal de la production et du commerce des drogues dites "dures".
- Légalisation de toute forme de consommation personnelle.
- Liberté d'accès aux programmes de substitutions.
- Ouverture à la concurrence et facilité d'accès au commerce des médicaments.

## 6. Des institutions légères au service du citoyen

La Belgique s'est lancée dans un grand jeu de mécano institutionnel qui semble ne pas devoir connaître de fin. Les citoyens y ont énormément perdu. Non seulement la multiplication des institutions et des procédures gaspille les ressources des citoyens, mais en outre, ceux-ci, qui ne comprennent plus le fonctionnement des pouvoirs publics, ne sont plus en mesure d'exercer leur contrôle démocratique. Le Parti Libertarien souhaite un stop institutionnel et une réduction des coûts de l'ensemble de la machinerie gouvernementale.

Les institutions d'un pays doivent être légères, discrètes et transparentes. Le citoyen doit les garder sous contrôle permanent pour qu'elles restent à son service et ne deviennent pas leur propre finalité.

- Instauration du référendum d'initiative populaire.
- Suppression de l'obligation de vote.
- Réduction du nombre de parlementaires fédéraux à 100.
- Passage à un système électoral de représentation proportionnelle pure avec circonscription nationale.
- Représentation des abstentions et votes blancs par des sièges vides aux assemblées.
- Limitation des ministres à 1 chef de gouvernement plus 1 ministre par partenaire de la coalition gouvernementale.
- Prise de parole sous serment pour tout membre du pouvoir exécutif ou judiciaire s'exprimant devant le législatif.
- Fin du financement public des partis politiques.
- Stop institutionnel et réduction des coûts.
- Disparition progressive des communautés par disparition de leurs compétences.

## 7. Réduction et mise au pas de l'administration

L'élargissement des domaines d'intervention de l'État a accru le poids de l'administration. Par un effet retour, l'augmentation de la taille de l'administration a conduit l'État à se mêler de tout ce qui ne le regardait pas. Ce processus a donné naissance à un monstre bureaucratique ingérable qui détruit notre économie et nos libertés.

Le Parti Libertarien souhaite rendre aux citoyens la gestion de leur propre vie et les libérer du poids et des tracasseries de l'administration publique. Les privilèges des fonctionnaires doivent être supprimés et ceux-ci doivent se soumettre au droit du travail ordinaire. La taille de l'administration doit être radicalement réduite.

- Moratoire sur l'embauche de fonctionnaires.
- Suppression du statut de fonctionnaire.
- Mise en place d'une politique de compliance et de protection des personnes dénonçant les pratiques illicites dans l'administration publique.
- Interdiction à vie d'exercer tout mandat public pour les personnes reconnues coupables de corruption, abus de pouvoir ou trafic d'influence.
- Rémunération à la performance des ministres, sur suivi des budgets et mise en application des textes de loi. Contrôle par la Cour des Comptes.
- Paiement des jetons de présence aux intercommunales via le budget communal.
- Affichage des coûts réels dans tous les services publics.
- Politique intensive de privatisations (voir ci-après).

## 8. Mobilité

La mobilité est une condition nécessaire de la liberté. Les voies de circulation qui font partie de l'espace public doivent être gérées de manière rationnelle en vue de permettre à tous leurs utilisateurs, y compris les automobilistes, de l'emprunter dans les meilleures conditions possibles. La congestion urbaine est un choix délibéré des pouvoirs publics, qui veulent obliger les citoyens à renoncer à l'usage de la voiture. Il n'appartient cependant pas aux pouvoirs publics de tenter d'éduquer la population à faire usage d'un moyen de transport ou d'un autre. Ce sont les préférences individuelles qui doivent primer.

Le Parti Libertarien souhaite l'abandon de la politique actuelle de congestion urbaine consistant à créer des chicanes et des obstacles à la mobilité des automobilistes. Il faut par ailleurs libéraliser l'offre de transports en commun et le secteur des taxis.

- Gérer les axes routiers rationnellement en faveur de la fluidité du trafic.
- Abandonner immédiatement la politique de congestion urbaine et supprimer les chicanes et restrictions artificielles du trafic automobile, telles que signalisations abusives, rétrécissement artificiel des chaussées et limitation de l'offre de parking.
- Laisser chacun choisir ses moyens de transport et cesser toute politique d'interférence dans ces choix individuels.
- Développer les routes nues (shared spaces).
- Libéraliser le secteur des taxis.
- Privatiser les entreprises publiques de transports en commun.
- Libéraliser, par une réforme des règles urbanistiques, la construction de parkings souterrains ou en surface.
- Suppression des obligations d'auto-protection en matière de roulage : port du casque, des gants, de la ceinture et réintroduction les notions fondamentales du droit de la responsabilité.

## 9. Construire l'Europe par le bas

Il fut un temps où la construction européenne servait à dépasser les nationalismes étroits et les frontières inutiles. L'Europe se voulait une instance de protection des individus contre leurs propres gouvernements : garantie des droits de l'homme, fin des protectionnismes, liberté de circulation. Hélas, depuis quelque temps, la construction européenne s'est transformée en un projet impérial de domination technocratique.

Le Parti Libertarien veut éviter que l'Europe ne réédite les erreurs des Etats-Unis d'Amérique. Nous ne voulons pas d'une construction bureaucratique qui s'impose par le haut, pas de fédéralisme, ni de new deal, ni d'eurobonds. La construction européenne doit se faire par le bas, par l'échange naturel et le rapprochement progressif entre les individus.

- Construction de l'Europe par le bas et plus par le haut, selon un principe confédéral.
- Réduction des pouvoirs de la Commission Européenne et respect de la séparation des pouvoirs.
- Réduction de la taille du Parlement Européen et développement du bicaméralisme via le Comité des Régions.
- Faire de l'Union Européenne une zone de coexistence monétaire.
- Suppression de la PAC.
- Abandon des projets de défense commune.
- Politique de libre-échange unilatérale vis-à-vis des pays tiers.
- Simplification de la procédure de sortie tant de l'Union Européenne que de l'Eurozone.
- Interdiction pour l'Union européenne de diriger la politique économique, fiscale ou sociale : pas de fédéralisme, ni de *new deal*, ni d'eurobonds.

## 10. Libérer l'immigration

*“Donne-moi tes pauvres, tes exténués,  
Qui en rangs pressés aspirent à vivre libres,  
Le rebut de tes rivages surpeuplés,  
Envoie-les moi, les déshérités, que la tempête m’apporte  
De ma lumière, j’éclaire la porte d’or !”*

Le Parti Libertarien adhère à ces vers d'Emma Lazarus gravés aux pieds de la Statue de la liberté.

L'immigration a toujours été une plus-value. Ceux qui osent quitter leur pays pour vivre ailleurs dans de meilleures conditions sont les individus les plus entreprenants, les plus courageux, les plus épris de liberté. Mais aujourd'hui, les frontières sont fermées au motif de sauvegarder notre modèle de sécurité sociale. Le Parti Libertarien veut restaurer la libre circulation des personnes dans un contexte de responsabilité individuelle et de fin de l'assistanat.

- Politique d'ouverture progressive et ordonnée des frontières avec un objectif de liberté d'immigration.
- Inéligibilité à la sécurité sociale étatique pendant les 10 premières années de séjour sur le territoire.
- Autorisation inconditionnelle d'entrée et de sortie du territoire pour toute personne disposant d'un visa d'immigration.
- Régularisation des sans-papiers actuellement sur le territoire.

## 11. Enseignement

L'enseignement public sert délibérément à l'endoctrinement politique, à l'ingénierie sociale et à l'uniformisation des esprits. Toutes politiques résumées par la formule creuse de "formation à la citoyenneté" et qui nécessitent un centralisme toujours plus poussé et un assujettissement du corps enseignant à l'ordre politique.

Toutes les études internationales montrent que la qualité de l'enseignement se dégrade. La centralisation, la volonté d'uniformisation et la bureaucratisation de l'enseignement sont la cause de cette dégradation.

Le Parti Libertarien veut libérer l'école et prône une autonomie complète des établissements, tant en matière de recrutement que de programmes, d'horaires et d'organisation interne. La diversification de l'offre scolaire va permettre à chaque famille de trouver l'école la plus en adéquation avec ses besoins spécifiques.

- Garantir l'autonomie pédagogique et la liberté de création d'écoles privées.
- Décentralisation et libéralisation de l'enseignement.
- Explicitation du prix réel.
- Utiliser le chèque éducation comme mécanisme de transition vers un marché libre.
- Suppression du décret inscription et réhabilitation des chefs d'établissement dans leur liberté de choix.
- Privatisation des universités et de l'enseignement supérieur.

## 12. Propriété intellectuelle

Le terme fourre-tout de propriété intellectuelle désigne un ensemble de privilèges légaux accordés à certaines professions dont on veut garantir la rentabilité. Ces privilèges sont explicitement conçus comme une dérogation au droit des contrats qui domine la vie ordinaire des autres professions.

Le Parti Libertarien entend supprimer ces privilèges et laisser l'économie libre reprendre son cours ordinaire. Il appartient aux entrepreneurs de trouver les solutions pratiques à la baisse de rentabilité qu'ils peuvent éventuellement attendre de ces modifications légales.

- Réforme en profondeur de la propriété intellectuelle pour un retour maximal au droit commun des contrats.
- Limitation du recours au brevet d'invention et d'exploitation.
- Réduction de la durée du droit d'auteur.
- Refus du développement de nouvelles sortes de brevets, par exemple sur le vivant.
- Maintien du droit des marques et des labels garants de recettes ou d'origine géographique.
- Autorisation de la commercialisation des faux explicites qui n'impliquent aucune tromperie du consommateur.
- Accompagnement juridique des innovations entrepreneuriales et marketing permettant de se passer de la notion de propriété intellectuelle.
- Réaffirmation du droit à la copie privée et à l'échange entre amis.





# 3. Propriété

1. Restaurer une monnaie saine (p. 33)
  2. Fiscalité et finances publiques (p. 35)
  3. Politique économique (p. 37)
  4. Liberté d'entreprendre et de travailler (p. 39)
  5. Privatisations (p. 41)
  6. Sécurité sociale (p. 43)
  7. Libérer le secteur immobilier (p. 45)
  8. Ecologie et énergie (p. 47)
- 

# 3. Propriété

## 1. Restaurer une monnaie saine

La crise actuelle est essentiellement une crise du centralisme monétaire. Depuis 40 ans, les gouvernements occidentaux ont cru possible de dépasser leurs blocages internes par une politique monétaire toujours plus centralisée. Cette manipulation de la monnaie est la cause principale des problèmes qui minent notre société, inflation, financiarisation de l'économie, dualisation de la société, déficit budgétaire permanent. Elle est également directement responsable de l'alternance de bulles et de krachs que nous subissons actuellement.

Le Parti Libertarien propose de restaurer la liberté en matière bancaire et financière, et de privatiser la monnaie. Cela implique dans un premier temps d'adosser l'euro à l'or, pour limiter les manipulations publiques de la monnaie, et simultanément d'ouvrir les monnaies à la concurrence. Ainsi, comme le montrent les exemples historiques, apparaîtront des monnaies saines qui répondent aux besoins des agents économiques et non à ceux du gouvernement.

- Ouverture de la production monétaire à la concurrence.
- Adossement de l'Euro à l'étalon-or et maintien de son rôle d'unité de compte dans l'administration publique.
- Abolition du monopole de la BCE et fin du cours forcé de l'euro.
- Élargir le collatéral accepté par la BCE dans les cas de refinancement bancaire aux dettes privées et aux matières premières.
- Fin de la pseudo-garantie publique sur les comptes d'épargne.
- Communication claire du taux de réserve fractionnaire pratiqué pour chaque type de compte.
- Restauration de la faillite comme processus normal d'apurement des mauvaises créances dans le secteur bancaire.
- Possibilité de procédure de bail-in pour les banques reprises sur la liste européenne des banques systémiques.
- Possibilité pour les banques de se retirer de la liste européenne des banques systémiques.
- Démantèlement des banques reprise sur cette liste afin de supprimer le risque systémique.
- Annulation de dette publique belge.

## 2. Fiscalité et finances publiques

L'impôt, c'est le vol. Quelle qu'en soit la nature, lever l'impôt revient toujours à confisquer la propriété d'un individu sous la menace de l'usage de la force publique. Aux taux actuels, le vol étatique est devenu tellement monstrueux qu'il a fait disparaître la notion même de propriété privée.

Le Parti Libertarien défend la propriété privée et luttera constamment contre l'oppression fiscale. Nous entendons réduire les impôts au niveau le plus faible possible, ce qui sera compensé par une suppression de toutes les dépenses qui ne relèvent pas des fonctions essentielles de l'État. La TVA actuelle devrait suffire à couvrir celles-ci dans un premier temps. Il faudra ensuite imaginer un système de financement juste, efficace et garant que l'Etat ne puisse plus sortir de ses fonctions régaliennes.

- Fin de l'oppression fiscale, réduction drastique des taux et assiettes, élargissement maximal des niches, suppression aussi rapide que possible de toutes les formes de taxation.
- Réduction de toutes les dépenses de l'Etat et limitation de son rôle aux seules fonctions régaliennes.
- Financement des missions essentielles de l'Etat par la seule TVA.
- Démantèlement de l'ISI et renforcement des droits de contribuables.
- Reconnaissance de la détresse morale créée par les contrôles intempestifs et création d'une infraction pénale d'acharnement fiscal.
- Suppression de la force exécutoire des contraintes et des rôles.
- Suppression immédiate des droits de succession.
- Interdiction constitutionnelle du déficit budgétaire et de l'émission de nouvelle dette à tous les niveaux de pouvoir.
- Création d'un guichet fiscal unique au niveau de la commune.
- Destruction des bases de données fiscales portant sur des éléments non-taxés.
- Audit du stock d'or de la BNB et de la BCE.
- Instauration d'un secret bancaire étendu.

### 3. Politique économique

Le meilleure politique économique, c'est de ne pas en avoir. La libre entreprise, le libre-échange et le jeu naturel du marché garantissent la meilleure satisfaction possible des besoins et l'organisation optimale de la production. Toutes les interventions étatiques créent des effets pervers et aboutissent à privilégier certains participants au détriment d'autres. Ces privilèges sont généralement en contrariété avec le but affiché de la politique publique poursuivie, et pénalisent presque toujours les plus faibles.

Le Parti Libertarien ne bloquera personne et n'aidera personne afin que chacun trouve librement sa place dans l'ordre des échanges.

- Abolition des monopoles économiques légaux et des barrières à la concurrence.
- Politique unilatérale de libre-échange.
- Suppression de toute aide aux entreprises.
- Suppression de subsides à l'exportation.
- Suppression des titres-service, chèques-repas, éco-chèques, etc.
- Privatisation des missions économiques et des attachés commerciaux.
- Rentabilisation des apparitions publiques des membres de la famille royale jouissant d'une dotation.
- Suppression de toutes les réglementations économiques sectorielles et retour au droit commun des contrats.
- Suppression du pouvoir communal en matière d'autorisations administratives pour les commerces et les entreprises.

## 4. Liberté d'entreprendre et de travailler

L'entrepreneur est au cœur de l'échange, du service, de l'innovation économique. La liberté d'une économie se mesure à la capacité pour chacun de se lancer pour tenter d'exploiter commercialement une idée. Derrière toute entreprise, il y a une aventure humaine qui doit pouvoir être pleinement vécue.

Contre tous les pouvoirs institués, le Parti Libertarien défend ceux qu'on ne voit pas, ceux qui ne sont pas encore installés, ceux qui changent les règles du jeu, ceux qui veulent explorer de nouvelles pistes, ceux qui rêvent.

Le chômage résulte d'une réglementation excessive du travail. On pourra supprimer tout chômage structurel en libérant complètement le marché du travail. La réglementation du travail pénalise les moins productifs, qu'elle est censée protéger, en les condamnant à l'inactivité.

- Garantir les libertés économiques dans la Constitution.
- Simplification des règles applicables à la SPRL Starter, au capital à 1 euro.
- Réduire les obstacles légaux à la création d'entreprises : notaire, formation, agréments, etc.
- Liberté totale d'horaires pour le commerce et l'industrie.
- Déréglementation des soldes et des prix.
- Possibilité pour une entreprise de ne s'affilier à aucune convention sectorielle.
- Soumission du contrat de travail au droit commun des contrats et suppression des lois sur le salaire minimum et maximum.
- Fin de l'oligopole syndical et liberté d'affiliation.
- Respect de la liberté des FAI dans la transmission des données.
- Suppression de la carte de marchand ambulant.
- Suppression des monopoles légaux attribués aux ordres et organisations professionnelles.

## 5. Privatisations

Sous le couvert d'un développement économique qu'on attend toujours, l'État s'est infiltré dans tous les rouages de l'économie distribuant les prébendes, faussant la concurrence, prenant le contrôle des entreprises. Le Parti Libertarien propose que l'Etat se dégage de toutes ces participations.

Voici la liste non-exhaustive des privatisations et ventes d'actifs prévues par le Parti Libertarien.

ACBS, AFSCA, AWEX, AM Rodange & Schiffflange, ASCO Industries, Amtoys Noukies, Alia2, BMI-SBI, Bpost, Brussels Airport, Befimmo, Belgacom, Belfius, Bone Therapeutics, BNB Parisbas Fortis, BEP développement économique, Brutélé, Credibe, Certi-fed, China Belgian Mirror Fund, Cissoid, CIW, Capricorn Health Tech Fund, China Belgium Direct Equity Investment Fund, Comet Treatments, Comet Sambre, C-Power, Coprosain, Datang Fund, Dexia, Diwood, Damnet, Electrawinds, Europal Packaging, Eryplast, Ecetia, FIF-FSI, Fond Biloba, Fidentia Green Buldings, Fiwapac, Fluxys, Fonds Starter, Faymonville Holding, Floridienne Chimie, Gelicar, Herstal Group, Institut des radio-éléments, IMBC, Investsud, Infrabel, Ikaros Solar Park Fund, Idem Papers, In3Depth, Idelux, IGIL, IALW, IEG, IBW, Igretec, IDEA, Immoval, Joskin Pirard Holding, KCB,

la Loterie Nationale, Luxembourg développement, Liège Airport, Liège Airport Business Parc, Meusinvest, Maison de la Radio Flagey, Montenauer, Novallia, Namurinvest, Nivelinvest, Novopolymers, Nanocyl, NGK Ceramics, Open Sky technologies Fund, Ostbelgieninvest, Palais des congrès, Palais des Beaux-Arts, Pairi Daiza, Prayon, Promethera Bioscience, QBIC, RTBF, Rossel Printing, Re-Vive Brownfield Fund, Renov(eco)2, SFPI, Sopima, SNCB, SRIW, Sogepa, Sowalfin, Sofinex, Sofipole, Socamut, Sowaccess, Sowafinal, Sofibail, SRIW techno, SRIW environnement, SRIW immobilier, Sowescom, SIAW, Sowaspace, Sanbrinvest, Sonaca, SWDE, SN Brussels Airlines, Spacebel, SMDI, SPI+, Sofilux, Techspace Aéro, Ter Beke, Tecteo Group, Vives Fund, Vesalius Biocapital, Wapinvest, Wallonia Space Logistic, Wallonia Biotech Coaching, Xylowatt, XDC, Zephyr Fin, etc., etc., etc.

Le produit de ces privatisations sera affecté au fond de vieillissement et servira à couvrir l'extinction progressive du système des pensions publiques.

## 6. Sécurité sociale

Vache sacrée de la social-démocratie, la sécurité sociale est une institution totalement bureaucratique, opaque, inefficace et dispendieuse. La confusion permanente entre les politiques d'épargne, d'assurance, de redistribution et de solidarité, permet de justifier n'importe quelle politique de cotisation et d'allocation sans aucun lien avec les besoins des consommateurs.

Le Parti Libertarien veut supprimer le caractère obligatoire, centralisé et monopolistique de la sécurité sociale afin de permettre à chacun de s'organiser en connaissance de cause et selon ses besoins personnels.

Le Parti Libertarien croit en l'être humain. Celui-ci, lorsqu'il est libre, agit naturellement pour aider ses semblables qui connaissent des difficultés. La lutte contre la pauvreté est menée avec beaucoup plus d'efficacité par les organisations philanthropiques du secteur privé que par l'Etat. En réduisant la taille de l'Etat, on rend aux citoyens les moyens de soutenir ces organisations privées.

- Paiement du salaire complet à l'employé.
- Extension des directives européennes 92/49/CEE et 92/96/CEE aux régimes légaux de sécurité sociale afin de garantir la liberté d'affiliation et la fin du monopole de la sécurité sociale étatique.
- Mettre fin au système Ponzi des pensions : exclusion du système des personnes nées après 1972 et transformation de leurs "cotisations" en "contributions à fond perdu".
- Gestion de la faillite des pensions, limitation des allocations à la Grapa, exclusivement à partir de 65 ans, jusqu'à extinction du système.
- Libérer l'épargne et la laisser à la responsabilité individuelle.
- Libéraliser les assurances sociales et ouvrir le secteur à la concurrence.
- Transférer les efforts de solidarité avec les plus démunis aux CPAS et organiser localement la lutte contre la grande pauvreté avec l'aide des organisations philanthropiques.
- Supprimer les politiques de redistribution héritées des vieilles idéologies marxistes.
- Crédit d'impôt de 100% pour tout don à une association philanthropique.

## 7. Libérer le secteur immobilier

Pour beaucoup, le logement représente le premier poste de consommation et l'investissement le plus important d'une vie. C'est, par excellence, le domaine où la liberté économique permet de réduire les coûts et d'augmenter le bien-être. C'est malheureusement un des secteurs le plus taxés et les plus réglementés.

Le Parti Libertarien réaffirme l'importance fondamentale du droit de propriété et sa confiance dans l'économie libre pour s'adapter aux besoins de la populations en matière de logement.

- Privatisation du parc administratif devenu inutile et retour sur le marché ordinaire.
- Suppression des règles d'urbanisme et instauration de règles strictes de responsabilité civile pour les propriétaires préjudiciés par les constructions de tiers.
- Suppression des diagnostics obligatoires lors des ventes et des locations, et suppression des formalités inutiles alourdissant les procédures de vente.
- Privatisation des logements sociaux, prioritairement par la vente à leurs occupants.
- Étendre les avantages fiscaux des achats à crédit aux achats sur fonds propres et à la location.
- Suppression des droits d'enregistrement et de la fiscalité immobilière.
- Instauration de la possibilité de passer une transaction immobilière sans acte notarié.

## 8. Ecologie et énergie

L'écologie est un droit individuel. En portant atteinte à l'environnement d'autrui, on porte atteinte à sa liberté ou à sa propriété. Le cas échéant, de telles atteintes doivent être sanctionnées. Il n'y a cependant pas lieu de réglementer toutes les actions des individus dans une perspective écologique constructiviste. Le Parti Libertarien propose d'abandonner le principe de précaution, qui est un prétexte pour justifier des interventions intempestives de l'Etat, pour le remplacer par le principe de responsabilité qui permet de concilier l'innovation et la sécurité.

Le Parti Libertarien souhaite également restaurer la liberté en termes de choix énergétiques : il ne faut pas favoriser le nucléaire comme on l'a fait pendant plusieurs décennies, mais il n'est ni responsable ni rationnel de l'interdire. Il appartient aux entreprises nucléaires, comme aux autres, de gérer leurs déchets dans le respect de la propriété et de la sécurité d'autrui.

En matière écologique, les abus et autres atteintes aux droits d'autrui doivent être sanctionnés par la responsabilité civile et/ou pénale.

- Suppression des subventions aux énergies dite vertes.
- Suppression de la fiscalité verte.
- Autorisation des OGM.
- Adaptations des règles de la responsabilité civile et pénale pour les atteintes à l'environnement d'autrui.
- Retrait de l'Etat du secteur de l'énergie et privatisation des intercommunales actives dans le secteur.





# 4. Sûreté

1. La coproduction de sécurité (p. 51)
2. Justice (p. 53)
3. Prisons (p. 55)



# 4. Sûreté

## 1. La coproduction de sécurité

L'individu est le premier responsable de sa sécurité. Bien que cette tâche soit principalement déléguée aux services de police, il ne peut y avoir de monopole et de déresponsabilisation de la population. De nombreux crimes et délits pourraient être évités si l'on permettait aux citoyens d'assumer leur responsabilité en tant que défenseurs privés de la sécurité publique.

Le Parti Libertarien entend réintégrer progressivement les citoyens dans la production de leur propre sécurité en collaboration avec les services de polices et les entreprises de gardiennage. La liberté des citoyens de veiller à leur propre sécurité doit aller de pair avec une responsabilisation accrue en cas d'infraction.

- L'individu libre est la première ligne de défense contre la délinquance (vigilance, sécurisation des quartiers, participation à la fonction de police, arrestation des flagrants délits, légitime défense).
- Facilitation de la détention d'armes de défense (voir infra).
- Développement des acteurs privés dans la sécurité : vigiles, détectives privés, partenariats locaux de sécurité, imbrication des initiatives citoyennes et policières.
- Enlever le motif au crime : rendre à l'entrepreneuriat ce qui est assumé par les mafias, drogues, prostitutions, jeu.
- Obligation d'un volet "sécurisation" dans tous les appels d'offre public en matière de construction et d'urbanisme.
- Responsabilisation des parents pour le mineur délinquant.
- Coopération avec les communautés du web pour réduire la cyber-criminalité.
- Elargir la gamme des outils cyber-défensifs autorisés : faux serveurs, fausses informations, etc.

## 2. Justice

Actuellement, la longueur des délais, la complexité des procédures et l'obscurité des lois, constituent un véritable déni de justice. Les citoyens ont droit à une justice efficace et rapide et les pouvoirs publics se doivent de délivrer ce service dans des conditions d'excellence. Il n'est aucune excuse pour l'indigence du service actuellement fourni en Belgique alors même que l'administration de la justice est présentée comme mission essentielle de l'État.

Le Parti Libertarien propose l'organisation d'une justice indépendante par le recours à l'élection des juges couplée à l'obligation personnelle des juges de fournir le service attendu en des temps raisonnables.

- Réforme en profondeur des institutions judiciaires pour juger plus rapidement les crimes et délits.
- Indépendance de la justice, élections des juges de paix et organisation d'élections au second degré pour l'ensemble des postes de la magistrature.
- Fixer des délais contraignants pour le jugement des affaires, sous peine de responsabilité de l'Etat et du juge.
- Egalité de situation entre le procureur et l'avocat de la défense.
- Garantie en toute matière de la présomption d'innocence et des droits de la défense.
- Développement des procédures d'arbitrage à l'usage des citoyens.
- Introduction du plaidoyer de marchandage (*plea bargain*).

### 3. Prisons

La liberté est la première richesse de l'homme et la privation de celle-ci, la pire sanction concevable. Les peines de prison doivent donc rester limitées aux cas les plus graves et en particulier aux agressions physiques qui ne doivent jouir d'aucune tolérance. Pour le reste, des peines de substitution et des peines réparatrices seront privilégiées autant que possible.

Le Parti Libertarien luttera contre la surpopulation carcérale par la fin du recours à l'enfermement des personnes qui n'ont rien à faire en prison, détentions préventives abusives, drogués, sans papiers.

- Limiter les peines de prison aux actes de violence et de contraintes. Répression accrue pour les atteintes à l'intégrité des personnes.
- Diminution de 30 % de la population carcérale par fin de la prohibition des drogues.
- Réaffectation des centres fermés de Vottem, Merksplas, Brugges, et Steenokkerzeel pour les peines courtes et les délits mineurs (550 places).
- Ouverture de prisons privées rémunérées par un forfait fédéral + rémunération par prisonnier payé par l'arrondissement judiciaire + prime aux objectifs de réinsertion.
- Incitation au développement de formules alternatives.
- Refaire de la libération conditionnelle un outil d'intégration au cas par cas et pas de gestion de la surpopulation carcérale.





# 5. Résistance à l'oppression

1. Restaurer le droit de porter les armes (p. 59)
2. Politique de défense et droit à la sécession (p. 61)



# 5. Résistance à l'oppression

## 1. Restaurer le droit de porter les armes

“J’avais proposé à mes collègues du comité [de rédaction de la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen] cet article : « Tout citoyen a le droit d’avoir chez lui des armes, et de s’en servir, soit pour la défense commune, soit pour sa propre défense contre toute agression illégale qui mettrait en péril la vie, les membres ou la liberté d’un ou plusieurs citoyens ».

Mes collègues sont convenus tous que le droit énoncé dans cet article est évident par sa nature, et l’un des principaux garants de la liberté politique et civile, que nulle institution ne peut le suppléer ; qu’il est impossible d’imaginer une aristocratie plus terrible que celle qui s’établirait dans un État, par cela seul qu’une partie des citoyens serait armée, et que l’autre ne le serait pas ; que tous les raisonnements contraires sont de futiles sophismes, démentis par les faits, puisqu’aucun pays n’est plus paisible et n’offre une meilleure police que ceux où la nation est armée.”

Rien n’exprime mieux la position du Parti Libertarien que cette citation de Mirabeau, en 1789.

- Libérer la possession d'armes à feu.
- Autoriser la libre disposition d'armes de défenses non létales, tasers, sprays, matraques.
- Restreindre la catégorie actuelle des armes prohibées aux armes de guerre interdites par les conventions internationales (lance-flammes, mines anti-personnelles, armes chimiques, etc) et aux armes lourdes (artillerie, avions de guerre, chars d'assaut, etc.).
- Légaliser et soumettre à autorisation la possession d'armes et d'équipement professionnel spécialement conçus pour les services de police et de gardiennage (Armes automatiques, grenades, silencieux, lunettes de visée, armes camouflées).
- Instaurer une catégorie d'armes en libre possession mais en port réglementé pour les armes à feu.
- Permis de port d'arme restreint aux personnes majeures, ayant suivi un cours pratique auprès de formateurs agréés, et ne présentant pas d'antécédents judiciaires ou psychiatriques.

## 2. Politique de défense et droit à la sécession

Le rôle de l'armée doit se limiter à la défense du territoire national et à la protection des ressortissants belges. L'impérialisme et les opérations à l'étranger sont des facteurs de déséquilibres internationaux et des prétextes systématiques à l'érosion des droits individuels.

Le Parti Libertarien souhaite associer le plus étroitement possible les citoyens à la défense du pays et les mettre en capacité de résister utilement à toute agression d'un pays étranger ou de leur propre gouvernement. La liberté doit parfois être défendue les armes à la main.

- Sortie des alliances militaires, restauration de la neutralité militaire de la Belgique.
- Retour des troupes belges et refus de toute future intervention militaire.
- Départ des troupes et armes étrangères stationnées en Belgique.
- Ouverture de l'armée aux citoyens et possibilité de formation aux techniques militaires en vue de la constitution de gardes civiques.
- Organisation de l'armée sur base de ses deux missions, encadrement de la formation des citoyens et exfiltration des Belges à l'étranger.
- La participation à des actions armées à l'étranger est légitime et autorisée sous deux réserves : 1) Le belligérant reste soumis au droit et est passible de poursuites en Belgique pour des actes commis à l'étranger (selon le droit belge, droit local, droit de la guerre) 2) abandon de la protection diplomatique internationale due aux ressortissants.
- Instauration d'un droit de sécession sur base communale par recours à un vote référendaire à la majorité qualifiée.
- Asile politique pour Edward Snowden et Julian Assange.